



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porcs

Question écrite n° 7990

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle tout particulièrement l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la relance du porc noir gascon. Cette race rustique produit une viande reconnue par les gastronomes, artisans des métiers de bouche et industriels comme étant d'une exceptionnelle qualité et d'une incomparable saveur. Récemment relancé par un groupe d'éleveurs dans les Hautes-Pyrénées, l'élevage de porcs noirs gascons souffre pourtant d'un manque flagrant de reconnaissance, de promotion, d'aides et de protection géographique des produits dérivés de cette production animale. Elle lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'élevage de porcs noirs gascons s'inscrit dans une démarche de qualité répondant à un objectif d'identification du produit et de segmentation du marché. La valorisation du porc noir gascon se fait aujourd'hui uniquement à travers le jambon de porc de race gasconne qui fait l'objet d'une certification de conformité produit (CCP). Néanmoins, la reconnaissance du porc noir gascon et la protection géographique des produits dérivés de cette production ne pourront qu'être améliorées par la poursuite de la stratégie d'inscription de cet animal et des produits qui en sont issus dans les signes officiels de qualité tels que les appellations d'origine contrôlée ou les indications géographiques protégées. En effet, les signes officiels de qualité permettent de différencier objectivement des produits agricoles sur la base de conditions de production et de transformation rigoureuses liées à une zone de protection délimitée. Les produits sous signe officiel de qualité peuvent faire l'objet d'actions professionnelles de promotion qui sont susceptibles d'être accompagnées financièrement, notamment par les collectivités locales.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7990

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4714

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1010